

ANNULATION

D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Demande d'annulation réceptionnée le 7 août 2023	N° PC 068 376 22 J 0046
Par : Monsieur BOULAHIA Amar et Madame BOULAHIA Djemaa	Surface de plancher totale : 143,31 m ²
Demeurant à : 2 Avenue de la Résistance 68270 WITTENHEIM	Logement(s) créé(s) : 1
Pour : Construction d'une maison individuelle	Destination : Habitation
Sur un terrain sis à : 8 rue Colette Cadastré : 57 0834	

Le Maire

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la demande de Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes déposée le 10/12/2022 par Monsieur BOULAHIA Amar et Madame BOULAHIA Djemaa pour la construction d'une maison individuelle et accordé le 06/01/2023,

Vu la demande d'annulation reçue le 07/08/2023,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes susvisée est **annulée.**

Fait à WITTENHEIM

Le 17 AOUT 2023

Joseph WEISBECK

Adjoint au Maire,

Délégué à l'Urbanisme, aux Transports collectifs, à
l'Environnement et à l'Aménagement du territoire



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 421-2-4 du Code de l'Urbanisme. Elle est exécutoire à compter de sa transmission.